
COMMUNE DE WORMHOUT
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
08 février 2019

Information

La modification du plan local d'urbanisme de la commune de Wormhout, approuvée le 08 février 2019, porte sur :

- l'actualisation du zonage de la zone 1AUe (de 1AUe à UP) de la Kruystraëte pour la réalisation d'un centre aquatique ;
- l'adaptation de l'article 7 (implantation des constructions par rapport aux limites séparatives) de la zone 1AUe-1, afin d'optimiser les conditions d'aménagement de la zone (réduction de la distance de recul par rapport à la zone limitrophe, pour passer de 5 mètres actuellement à 3 mètres).

A ce titre, cette actualisation du document d'urbanisme a nécessité l'**adaptation du plan de zonage, du règlement et du cahier des orientations d'aménagement.**

